

Eco-tidien

Journal d'information économique et financière

Récépissé N°0127/RDDJ/C19/BRP du 06 avril 2011

Directeur de la publication: ABEGOUMEGNE Bertrand

ECO-TIDIEN • N°006 DU 8 AVRIL 2024

400FCFA



Crise du Covid-19, guerre en Ukraine, changement climatique... Différents facteurs ont eu un impact sur la disponibilité et les prix des céréales ces dernières années. Pour limiter la dépendance aux importations alimentaires, le Cameroun a engagé un plan triennal d'import-substitution. Il s'agit de produire sur place ce qui peut l'être au lieu d'importer. Mais malgré un budget de plus de 114 milliards de FCFA (170 millions d'euros), la mise en œuvre de cette politique peine encore à décoller. P 4

IMPORT SUBSTITUTION

Produire sur place au lieu d'importer, la politique camerounaise qui peine à décoller

INDUSTRIE

Une nouvelle cimenterie en gestation dans la région du Littoral au Cameroun

Selon un communiqué du ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et du développement durable (Minepded) adressée à la communauté nationale et internationale, la société Sinafcim envisage de construire sa cimenterie à Eboka, une localité située dans le département de la Sanaga Maritime, région du littoral. P.3



4E RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le manque de financement freine le projet gouvernemental



Au cours du conseil de cabinet du 28 mars dernier à Yaoundé, le Premier ministre, Chef du Gouvernement, Dion Ngute, a instruit au ministre de l'économie, du plan et de l'aménagement du territoire (Minepat), Alamine Ousmane Mey d'accélérer le processus du projet du 4e recensement de la population donc le budget est estimé à 64 milliards de Fcfa. A ce jour, une enveloppe de 42 milliards de Fcfa a déjà été mobilisée, il reste donc à trouver 22 milliards de FCFA. P.5

CÔTE D'IVOIRE

Hausse record du prix d'achat du cacao

Le prix d'achat du cacao aux planteurs de Côte d'Ivoire, premier producteur mondial, a été fixé à 1500 Fcfa le kilo pour la récolte intermédiaire, une hausse record de 50%, alors que les cours mondiaux flambent.. P.8





MTN CAMEROON ET HUAWEI S'UNISSENT POUR RENFORCER LES CAPACITÉS NUMÉRIQUES DES FEMMES DANS LE SECTEUR DES TIC



MTN Cameroon, leader des communications électroniques au Cameroun, et Huawei Technologies Company Cameroon Ltd, ont signé un mémorandum d'entente, ce 18 mars 2024, à la Direction Générale de MTN Cameroon, visant à renforcer les compétences des femmes dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) et des technologies de pointe.

Ce mémorandum d'entente a été signé d'une part, par la Directrice Générale de MTN Cameroon, Mitwa Ng'ambi, et d'autre part le Vice-Président de Huawei CEMAC, Weiwen (Henry), en présence de la Sustainability and Corporate Affairs Executive Officer du Groupe MTN, Nompilo Morafo.

Grâce à ce partenariat stratégique, Huawei met ses centres de formation ultramodernes et ses installations de pointe, tant au niveau local qu'à l'étranger, à la disposition des femmes actives dans le domaine de la technologie. Aussi, des formations et des ateliers techniques seront dispensés par des

leaders expérimentés du secteur des TIC, offrant un soutien et un accompagnement personnalisé aux participantes sur des technologies de pointe telles que la 5G, l'intelligence artificielle, le cloud computing et la cybersécurité.

« Nous sommes ravis de nous associer à Huawei pour lancer ce programme de formation novateur destiné aux femmes du secteur des technologies. Ce partenariat permettra d'équiper les femmes des compétences techniques et de l'expérience nécessaires pour exceller dans ce domaine en constante évolution. Nous sommes convaincus que l'inclusion et la diversité sont essentielles à la réussite du secteur des TIC, et nous nous engageons à créer un environnement propice à l'épanouissement de ces femmes talentueuses. », a déclaré Mitwa Ng'ambi, Directrice Générale de MTN Cameroon.

« C'est un honneur pour Huawei de signer ce partenariat avec MTN au Cameroun, nous l'avons fait dans d'autres pays africains, en occurrence en Ouganda et nous sommes prêts à

mettre en œuvre notre expertise dans le domaine du TIC et du digital au service du développement numérique de la gente féminine au Cameroun. » a déclaré Weiwen (Henry), Directeur General de Huawei Cameroun.

Depuis 2023, MTN Cameroon s'est engagée à doter les femmes de compétences nécessaires pour exploiter pleinement leur potentiel dans le domaine de la technologie. A travers son programme « Women In Tech », l'entreprise vise à faciliter l'acquisition de connaissances et des compétences des femmes dans le secteur des TIC.

Cette collaboration entre MTN Cameroon et Huawei marque une étape importante dans la réduction de la fracture numérique de genre au Cameroun. En offrant aux femmes l'accès à des formations de qualité et à des technologies de pointe, les deux entreprises contribuent à bâtir un secteur des TIC plus inclusif et diversifié, favorisant ainsi un avenir numérique plus prospère pour le Cameroun.

BUSINESS

MTN Mobile Money revendique un chiffre d'affaire de 59,3 milliards de Fcfa en 2023

Fortement concurrencé par Orange Money Cameroun, MTN Mobile Money continue de tirer profit de la montée du Mobile Money. La filiale du géant sud-africain des télécommunications MTN a réalisé un chiffre d'affaires de 59,3 milliards de Fcfa au cours de l'année 2023.

Au Cameroun, la compagnie MTN continue de tirer profit de la montée du Mobile Money malgré la rude concurrence imposée par le français Orange. La preuve, au cours de l'année 2023, la filiale camerounaise du géant sud-africain des télécommunications a réalisé un chiffre d'affaires de 59,3 milliards de Fcfa (plus de 97,58 millions de dollars).

L'opérateur sud-africain revendique le leadership du marché du Mobile Money camerounais avec un peu plus de 5,6 millions d'abonnés actifs sur ce segment, sur un total de 11 millions d'abonnés répertoriés. MTN Cameroon réussit ainsi à conforter son leadership dans un contexte marqué par une procédure judiciaire au cours de laquelle ses comptes bancaires ont été saisis du fait d'un conflit avec la holding de Baba Danpullo, Bestinvest, et son banquier sud-africain First National Bank (FNB), filiale de FirstRand Bank (FRB), l'un des actionnaires du

groupe MTN. Une affaire qui n'a pas pour autant affecté les résultats de la compagnie.

« MTN Cameroon reste opérationnel et présent sur le terrain. Les abonnés, les utilisateurs camerounais continuent d'apprécier les services de MTN, rassure un cadre de l'entreprise de télécommunications. Le contexte lié à l'affaire judiciaire que nous connaissons se limite aux banques ; ça n'a rien à voir avec le déploiement de MTN qui détient le meilleur déploiement et le meilleur réseau du pays, et en qui les Camerounais continuent de mettre leur confiance ». Si au Cameroun, l'opérateur sud-africain semble avoir trouvé un terrain fertile pour son activité de Mobile Money, c'est aussi en raison du fait que les incursions des banques comme Afriland (Sara), Société Générale (YUP), UBA (M2U Money) dans les activités paiement et de transfert d'argent électronique tardent à porter des fruits.

Ainsi, pour conquérir davantage de parts de marché, le PDG du groupe annonçait en marge du 15e Sommet des BRICS qu'un investissement de 25 millions de dollars (plus de 15 milliards de Fcfa) sera effectué au profit de sa branche mobile Money au Cameroun au cours des trois prochaines années. L'investissement de MTN au Cameroun devrait permettre à la société de renforcer les activités de cette branche.

Cédric Boyomo



Un kiosque MTN Mobile Money

STRATEGIE

Syliac Marie Mvogo, nouveau Préfet du Wouri en visite au port de Douala-Bonabéri

Tout nouveau patron du département du Wouri, installé dans ses fonctions le 6 février dernier, Syliac Marie Mvogo a effectué une visite de prise de contact au Port de Douala-Bonabéri jeudi 28 mars 2024.



Syliac Marie Mvogo, nouveau Préfet du Wouri et Cyrus Ngo'o, DG du PAD

Après l'accueil et le tête-à-tête avec le Directeur Général du Port Autonome de Douala, Cyrus Ngo'o, le préfet Syliac Marie Mvogo a pris part à une séance de travail organisée dans la salle de réunions du 7ème étage de l'immeuble siège du PAD, sis au Centre des affaires maritimes à Douala.

Entourés de leurs principaux collaborateurs, les

deux personnalités ont évoqué les grands axes de collaboration entre l'Autorité portuaire et l'Autorité administrative, le Port de Douala-Bonabéri et les problématiques qu'appelle son ambitieux programme de développement constituant le cœur des échanges. Avec, en toile de fond, des projets qui ont été résumés dans un film court projeté à l'occasion.

« Nous aurons besoin de l'autorité administrative pour relever les défis qui se présentent en termes de contraintes territoriales, de recherche de nouveaux espaces mais aussi en ce qui concerne la sécurisation de l'espace portuaire », a dit en substance le Directeur Général du PAD.

« Nous allons vous accompagner », a promis le patron du Wouri qui a salué « l'audace » de Cyrus Ngo'o, ainsi que « les mutations profondes de notre port, avec des perspectives remarquables ». « Nous avons été édifiés une fois de plus sur le travail titanesque que vous êtes en train d'abattre », a-t-il ajouté au terme de la séance de travail. Une visite de la rive gauche du Port de Douala-Bonabéri a suivi. Rappelons que le Port Autonome de Douala

est engagé depuis quatre années, dans un vaste processus de normalisation de toutes ses activités. Processus qui comporte un vaste programme de rénovation, de modernisation et de développement des infrastructures et des superstructures du combinat portuaire de Douala-Bonabéri. Dans ce chantier dont le but principal vise à arrimer la plateforme portuaire aux standards internationaux du secteur et d'en faire un véritable catalyseur de croissance de l'économie nationale, le PAD a franchi un nouveau cap le 28 avril dernier. A travers la mise en service d'un quai pétrolier d'une valeur de 10,151 milliards de Fcfa. Un projet qui s'imposait en urgence, compte tenu des menaces d'incendie qui pesaient sur les installations provisoires de chargement et de déchargement des produits pétroliers au sein du Port.

En réalité, il ne s'agit que d'un pas de plus vers la transformation structurelle du Port. L'ambitieux programme de rénovation et de modernisation du PAD ayant porté sur plusieurs autres chantiers comme la création de régies déléguées ou par la nationalisation des services portuaires jadis privatisés. La mise en service le 2 janvier 2020 de la Régie du Terminal à Conteneurs (RTC) du PAD illustre le processus d'autonomisation amorcé le 06 décembre 2019. Il y a aussi la Régie Déléguée de Dragage (RDD), dont les activités ont démarré le 27 août 2020. Tout comme

la Régie Déléguée de Remorquage (RDR), créée le 22 décembre 2020, pour se détacher du français Boluda. Pour ce qui est du lamanage portuaire, c'est l'opérateur national Fako Shipping and Transport Company qui s'en charge officiellement depuis la date du 30 décembre 2020 à travers l'entreprise Douala Mooring Company S.A.

Toujours au titre des actions à mener dans le cadre de la rénovation et la modernisation du PAD, la direction générale conjugue ses efforts dans l'acquisition de matériels modernes de remorquage des navires, la progression dans l'installation d'un système de gestion automatique et moderne du fret portuaire, l'achat de nouveaux patrouilleurs rapides, des radars, des caméras de surveillance pour la sécurité des navires. L'on peut désormais déjà compter sur l'opérationnalité d'un système d'information portuaire, sur l'existence et le recours à un nouveau logiciel de facturation à la RTC etc.

La collaboration avec la nouvelle administration de la région du Littoral permettra certainement d'accélérer cette transformation.

Elise Nguélé

INDUSTRIE

Une nouvelle cimenterie en gestation dans la région du Littoral au Cameroun

Selon un communiqué du ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et du développement durable (Minepded) adressée à la communauté nationale et internationale, la société Sinafcim envisage de construire sa cimenterie à Eboka, une localité située dans le département de la Sanaga Maritime, région du littoral.

Les audiences publiques à l'étude d'impact environnemental et social détaillé dudit projet se tiennent depuis ce 1er avril et ce jusqu'au 6 avril prochain dans la chefferie de Koukoue, localité du département de la Sanaga Maritime révèle le journal Ecomatin.

En plus des entreprises Cimencam, Dangote Cement Cameroon, Medcem Cameroon, Cimaf, Mira Company, solidement implantées dans le secteur de production locale du ciment, une nouvelle société veut intégrer la chaîne en dotant le pays d'une nouvelle unité de production. Selon un communiqué du ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et du développement durable (Minepded) adressée à la communauté nationale

et internationale, la société Sinafcim envisage de construire sa cimenterie à Eboka, une localité située dans le département de la Sanaga Maritime, région du littoral.

Il est prévu à cet effet des audiences publiques relatives à l'étude d'impact environnemental et social détaillé de ce projet du 1er au 6 avril prochain à Koukoue dans l'arrondissement d'Edéa 1er. « Les audiences publiques consistent en l'ouverture d'une salle de lecture où seront disposés les rapports de l'étude et les registres où seront consignées toutes les informations des participants. [...] Les audiences publiques visent à recueillir les observations du public sur ladite étude », renseigne le communiqué exploité par Ecomatin.

Les détails dans le cadre de ce projet n'ont pas encore été rendus publics, ni par le gouvernement, encore moins par l'entreprise. Il n'en demeure pas moins que la société Sinafcim est acteur peu connu dans l'industrie du ciment au Cameroun, mais elle nourrit de fortes ambitions à travers ce projet. Selon certaines sources, la capacité de production de la cimenterie serait de 500 000 tonnes par an. Avec l'entrée en scène prochaine de ce nouvel opérateur, le Cameroun avoisine désormais la dizaine d'industries de la cimenterie sur son territoire. De quoi ravir le marché local de consommateurs sans cesse grandissant.

Christian Adong



Rude concurrence avec l'arrivée de la nouvelle cimenterie

PRESERVATION DE LA FAUNE

2 milliards de FCFA pour ralentir la consommation de la viande de brousse

C'est l'objectif ultime que vise la deuxième phase du programme de gestion durable de la faune sauvage qui a été lancée le 25 mars 2024 dernier, au cours d'un atelier organisé à Ebolowa.



Chasse intensive d'animaux pour la consommation

Les statistiques dévoilées au mois de février de l'année en cours par The Last Great Ape Organization (Laga), une ONG

protégés par des lois internationales, car considérés comme en voie d'extinction. Pis encore, selon des

qui accompagne le gouvernement camerounais dans l'application de la loi faunique depuis 2013, font froid dans le dos. A en croire cette organisation, 1 271 kg d'écaillés de pangolins ont été saisis entre 2022 et 2023 au Cameroun, ce qui représente environ 1 926 pangolins abattus selon les 3 principales espèces qu'on trouve dans le pays. Il s'agit du pangolin géant, du pangolin à ventre blanc et du pangolin à ventre noir, qui sont pourtant

chiffres dévoilés par le ministère de la Forêt et de la Faune (Minfof), 285 espèces de mammifères sont menacées d'extinction en raison de la chasse intensive d'animaux pour la consommation. Un sombre tableau, qui fait dire à Joseph Lekealem, directeur de la Faune et des aires protégées au Minfof que «si la chasse d'animaux pour obtenir de la viande de brousse n'est pas réduite à un niveau durable, les populations d'espèces sauvages déclineraient et les communautés rurales souffriraient d'une insécurité alimentaire croissante», a-t-il confié à nos confrères de Cameroon Business Today

Pour éviter que l'on se retrouve plongé dans ce scénario catastrophe, le gouvernement mène depuis plus de deux ans, de concert avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) un programme dont l'objectif est de garantir une gestion durable de ces espèces menacées.

La deuxième phase dudit programme, baptisé Programme de gestion durable de la faune sauvage (SWM programme) a été lancée le 25 mars dernier à Ebolowa, dans la région du Sud. C'était au cours d'un atelier qui a connu la participation de leaders de la société civile, des collectivités territoriales décentralisées et des populations riveraines impliquées dans le secteur d'activité des forêts et de la faune. Globalement, cette seconde phase vise les populations pygmées. Plus précisément 20 villages Bantou et Baka localisés à Ngoïla dans la région de l'Est et Mintom, dans la région du Sud. 2 milliards de FCFA ont été mobilisés pour mettre en place des projets d'accompagnement dans différents secteurs tels que l'agriculture, l'écotourisme, l'élevage et la pisciculture.

Christian Adong

IMPORT SUBSTITUTION

Produire sur place au lieu d'importer, la politique camerounaise qui peine à décoller

Crise du Covid-19, guerre en Ukraine, changement climatique... Différents facteurs ont eu un impact sur la disponibilité et les prix des céréales ces dernières années. Pour limiter la dépendance aux importations alimentaires, le Cameroun a engagé un plan triennal d'import-substitution. Il s'agit de produire sur place ce qui peut l'être au lieu d'importer. Mais malgré un budget de plus de 114 milliards de FCFA (170 millions d'euros), la mise en œuvre de cette politique peine encore à décoller.

Développer la production locale pour limiter les importations, l'entrepreneur Bertin Tchoffo est convaincu. « Quand le président de la République a fait son discours et a exprimé la volonté de soutenir l'import-substitution, tout de suite, on n'a pas hésité, se rappelle le patron. Le lendemain, je peux vous assurer, mes équipes et moi, nous avons fait le nécessaire pour démarrer les champs de manioc. »

L'idée du directeur de Pafic : substituer une partie de la farine de blé utilisée dans la pâtisserie et la boulangerie camerounaise par de la farine de manioc. « Au fond de moi, je savais que c'était porteur comme tout ce qui est agro-alimentaire », détaille-t-il. Pour cela, il se lance dans un grand projet de 2 000 hectares de production de manioc. Il conçoit même des machines adaptées pour mouler les tubercules.

DES INITIATIVES PRIVÉES ENCOURAGÉES

Une initiative privée, mais encouragée par les autorités, assure-t-il. « Je prendrai l'exemple du ministre du Commerce. Dès que les premiers sacs de farine sont sortis, deux jours après, il a convoqué une réunion avec tous les pâtisseries de la ville de

Yaoundé, présente Bertin Tchoffo. On a présenté le produit et on leur a donné les produits pour aller faire les tests. Et il nous a donné une position stratégique au boulevard du 20 mai pour exposer ce pain de manioc. Le ministre du Commerce est en train de faire tout ce qui est en son pouvoir pour faire cette farine et pousser les boulangers à mettre cette farine dans le pain. »

Malgré la volonté politique et la disponibilité de la farine, tout n'est pas encore gagné. « Effectivement, [les débuts] sont encore un peu timide mais on voit déjà les grands groupes de pâtisseries passer des grandes commandes. En termes de tonnes, même pas en termes de sacs », se réjouit-il.

DES RÉTICENCES AUX CHANGEMENTS

Dans le domaine des farines panifiables, les maillons de la filière et leurs intérêts sont grands, ce qui peut expliquer certaines réticences. « Pour les lectures que j'ai faites, j'ai bien compris qu'effectivement la filière elle-même, en particulier tout ce qui est minoteries, etc, n'a pas trop intérêt à ce que les choses changent, constate Thierry Leroy, chercheur au Cirad, directeur régional pour l'Afrique centrale basé au Cameroun.

Enfin, si on leur dit, tu vas prendre de la farine de manioc que tu vas intégrer après au niveau des boulangers... Peut-être qu'il y a des équilibres à trouver, mais c'est certain et c'est logique que chacun défende son domaine. » La fixation du prix de la farine de manioc – comme ça l'est pour la farine de blé – est encore attendue. D'autres actions seraient possibles, selon le chercheur : « Favoriser déjà cette production et déjà voir avec la boulangerie, avec les opérateurs de la fabrication de pain, comment est-ce qu'on peut l'intégrer. Il faut une fois que l'expérimentation, on va dire en laboratoire ou en petite quantité, a été faite, c'est passer à l'échelle. »

Les autorités sont conscientes des défis rencontrés. Le rapport d'exécution 2023 de la politique d'import-



Développer la production locale pour limiter les importations

substitution pointe notamment la problématique d'enclavement des bassins de production. Autre constat : le faible décaissement des budgets alloués, à peine plus de la moitié des montants ont été dépensés l'an passé.

André Noir

COACHING

Un « Pôle Expertise Conseiller-Formation » pour améliorer la performance et le rendement des entreprises locales

Le ministère camerounais de l'emploi et de la formation professionnelle (Minefop) a procédé jeudi 28 mars dernier à Douala, au lancement du « Pôle Expertise Conseiller-Formation », une boîte à outils d'ingénierie formation destinés aux acteurs de la formation professionnelle continue.



notamment le contrat de désendettement et de développement (C2D), le Minefop entend, à travers cet outil professionnel, arrimer les entreprises aux bonnes pratiques de gestion du capital humaine afin d'améliorer leur performance. Pour le Minefop, la formation professionnelle continue est un investissement pour l'entreprise. Il est donc primordial de la rationaliser et de la rentabiliser, en construisant des sessions de formation en parfaite adéquation avec les besoins en compétence de l'entreprise.

Cette collaboration Minefop et C2D a déjà permis jusqu'ici de « mettre en place un certain nombre de projet notamment le projet des centres de formation annexes sectoriels, le

projet des centres de formation aux métiers et la composante 3 du Transfagri » indique Mme Sophie Mbenoun, coordonnatrice du projet Transfagri. Dans le cadre de ces projets, le Minefop a donc pensé « apporter un accompagnement aux entreprises qui sont en quête d'une main d'œuvre qualifiée et suffisamment outillé pour répondre aux besoins de l'économie » poursuit-elle.

La démarche d'ingénierie de formation que va déployer le « Pôle Expertise Conseiller-Formation du Minefop s'articule et s'exprime autour d'une « boîte à outils » constitué d'éléments spécifiques, utilisés à chaque étape, de la conception à la mise en œuvre et au suivi-évaluation d'une action de formation. Les conseillers formation, quant à eux, effectueront des missions d'accompagnement au sein des entreprises afin de les accompagner dans

leur ingénierie de formation et dans la construction d'une boîte à outils y afférents.

A date le « Pôle Expertise Conseiller Formation » du Minefop dispose de 14 experts conseillers formation. « Leur rôle est de se déployer dans les entreprises qui vont exprimer les besoins, identifier les besoins de formation de l'entreprise, analyser ces besoins et proposer des plans de développement des compétences. L'objectif final étant d'améliorer le rendement et la performance de ces entreprises à travers un capital humain solide » conclut la coordonnatrice du Transfagri.

André Noir

FINANCE

Le crédit bancaire a progressé de 5404 milliards de Fcfa en 2023

Selon de la plateforme CERBER de la Commission Bancaire de l'Afrique centrale, entre janvier et décembre 2023, l'encours des crédits bancaires au Cameroun est de 5 404,2 milliards de Fcfa. Ce montant [qui n'intègre pas les statistiques de « La régionale Bank »] est en hausse de 15% par rapport aux 4 348 milliards octroyés aux opérateurs économiques sur la même période, un an plus tôt.

Ainsi, d'après les données des 17 banques prises en compte par le marché bancaire dans le cadre de sa compilation, Afriland First Bank domine largement le segment des prêts à l'économie au Cameroun avec un encours de 1 241 milliards de FCFA. Cette banque est suivie de la Société Générale Cameroun (789 milliards de FCFA). La Société commerciale de banque (SCB) occupe la troisième position avec un encours de crédit de 541 milliards de FCFA. La quatrième banque en matière d'octroi de crédit aux agents économiques au Cameroun est la Banque internationale du Cameroun pour l'épargne et le crédit (Bicec). Elle a injecté 465 milliards de FCFA dans l'économie. La Commercial Bank Cameroon [avec un crédit de 455 milliards de FCFA] est le cinquième gros prêteur au Cameroun entre janvier et décembre 2023 avec 455,6 milliards de FCFA.

La Banque atlantique du Cameroun, la BGFIBank et le Crédit communautaire d'Afrique Bank occupent respectivement les sixième, septième et huitième rangs avec des encours de crédit de 433,9 milliards de FCFA, 430,4 milliards de FCFA et 283,2 milliards de FCFA.

La neuvième place est occupée par United Bank for Africa qui a un encours de 247 milliards de FCFA. Avec un crédit de 204,8 milliards de FCFA Ecobank est le dixième pourvoyeur des agents économiques en crédit.

TENDANCE HAUSSIÈRE

Les sept dernières places des banques en matière d'octroi de crédit sont respectivement NFC-Bank (86,6 milliards de FCFA), CitiBank (84,3 milliards de FCFA), Standard Chartered Bank (63,1 milliards de FCFA), Bange Bank (26,7 milliards de FCFA), Union Bank Cameroun (21 milliards de FCFA) la Banque Camerounaise des Pme (17,2 milliards de FCFA) et ACCES Bank (11,4 milliards de FCFA). Cette tendance haussière, constate-t-on, déjoue les mesures prises par la Banque centrale qui a durci les conditions de refinancement en vue de lutter contre l'inflation. En effet, celle-ci a plusieurs fois relevé les principaux taux directeurs, augmenté le volume de liquidité prélevé dans les banques chaque semaine et suspendu des opérations d'injection de liquidité dans le système bancaire de la Cemac.

Indiquons que selon les données sur le rapport sur l'évolution des taux débiteurs pratiqués, les banques installées au Cameroun ont accordé 242



Afriland First Bank domine largement le segment des prêts à l'économie au Cameroun

698 nouveaux crédits au deuxième trimestre 2023, contre 217 031 au premier trimestre.

A en croire les chiffres de la plateforme CERBER de la Commission Bancaire de l'Afrique centrale, les dépôts effectués dans les différentes banques au cours de la même période s'élèvent à 7 723,4 milliards de FCFA. Afriland First Bank occupe toujours la première place avec 1 418,3 milliards de FCFA.

André Noir

FILIÈRES CACAO

Les acteurs s'arriment aux normes de l'Union européenne

Le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana a récemment reçu les acteurs de la filière cacao du Cameroun (ONCC, CICC FODECC et le groupement des exportateurs).



Evaluer la préparation du secteur à se conformer à la réglementation de l'Union

Le cacao camerounais n'arrête pas de faire parler de lui. Après les prix défiant toute concurrence sur le marché africain, les acteurs de la filière ont tenu une réunion avec le ministre du commerce dans le but de affronter le marché de l'Union européenne. L'objectif de cette rencontre est d'évaluer la préparation du secteur à se conformer à la réglementation de l'Union européenne, en particulier celles liées à la déforestation, dont les exigences entrent en vigueur dès le 30 décembre 2024.

Conformément aux normes de l'UE, seules les récoltes de cacao provenant de zones non déforestées après le 30 décembre 2020 pourront accéder au marché européen. De plus, la conformité aux lois nationales est impérative, nécessitant un système de traçabilité et de géolocalisation pour garantir l'origine et la conformité des produits commercialisés. Une étude de faisabilité pour la mise en place d'un système national de traçabilité a été élaborée par le ministère du Commerce, visant à tracer la fève de sa parcelle de production au port d'embarquement.

À l'issue de cette réunion, l'unanimité s'est dégagée quant aux actions à entreprendre pour se conformer aux normes européennes. Des rencontres régulières entre les acteurs de la filière ainsi que des réunions mensuelles que le Ministre s'est engagé à présider personnellement compte tenu des enjeux. Il convient de souligner que le prix du cacao a récemment franchi la barre des 5000 Fcfa par kilogramme, atteignant un record mondial jamais atteint. Ce qui place le Cameroun de très loin en tête du hit-parade des pays producteurs de cacao. Une place dont le gouvernement se fait un point d'honneur de préserver.

Elise Nguélé

4e RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le manque de financement freine le projet gouvernemental

Au cours du conseil de cabinet du 28 mars dernier à Yaoundé, le Premier ministre, Chef du Gouvernement, Dion Ngute, a instruit au ministre de l'économie, du plan et de l'aménagement du territoire (Minepat), Alamine Ousmane Mey d'accélérer le processus du projet du 4e recensement de la population donc le budget est estimé à 64 milliards de Fcfa. A ce jour, une enveloppe de 42 milliards de Fcfa a déjà été mobilisée, il reste donc à trouver 22 milliards de FCFA.



Alamine Ousmane Mey, ministre de l'Economie, du Plan et de l'Aménagement du Territoire

Des procédures sont enclenchées à l'effet d'obtenir la contribution des partenaires techniques et financiers en vue de la constitution des fonds résiduels», peut-on lire dans le communiqué final ayant sanctionné ledit conseil. Le Premier ministre, Joseph Dion Ngute, a prescrit au Minepat « d'engager ou de compléter, dans les meilleurs délais possibles, les démarches requises pour le bouclage financier des opérations de dénombrement » de ce 4e recensement général de la population et de l'habitat.

Ce 4e recensement général de la population et de l'habitat sera couplé au recensement général de l'agriculture et de l'élevage. Selon le Minepat, le

gouvernement a jugé opportun de mutualiser les deux opérations en raison des « contraintes inhérentes à la disponibilité des fonds ». Alamine Ousmane Mey précise que ces deux opérations nécessiteraient des besoins de financement cumulés de près de 22 milliards de FCFA seulement pour les activités de collecte et post-censitaires, soit 33,8% de l'enveloppe globale.

En attendant de mobiliser tous les fonds, le membre du gouvernement, assure que les activités préalables à ce recensement sont achevées à ce jour, à l'instar de l'élaboration des documents techniques, la formation du personnel d'encadrement et la réalisation de la cartographie censitaire et du recensement pilote. Les prochaines étapes du processus prévoient notamment la sélection et la formation des agents recenseurs, la conduite de la communication censitaire et le comptage de la population. L'opération s'achèvera par les activités post-collecte telle que la production des différents rapports, suivie de la publication des résultats.

Dans le cadre de ce recensement, le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA, sigle en anglais) accompagne le gouvernement dans le plaidoyer et la mobilisation des ressources. L'UNFPA et le Bureau central de recensement et d'étude de la population (Bucrep), l'organe chargé des modalités pratiques de la mise en œuvre de

cette opération, se sont accordés pour faire former les agents recenseurs sur la prévention des abus sexuels. Ladite formation a pour but de prévenir les violations des droits humains, surtout à l'égard des femmes et des filles, de la part de ces agents qui seront désormais appelés à faire des descentes dans les foyers et communautés, surtout celles des populations vulnérables, explique cette agence onusienne. D'autres agences du système des Nations unies accompagnent également le Cameroun dans ce processus d'actualisation de ses données sociodémographiques et agropastorales. En rappel, le 4e recensement général de la population et de l'habitat a été institué depuis 2015. Il « vise principalement à rendre disponibles les données nécessaires à la planification du développement et à la prise en compte du dividende démographique dans l'élaboration des politiques permettant l'évolution du Cameroun vers l'émergence », selon le décret du chef de l'État du 15 septembre 2015 l'instituant. On ignore quand aura lieu cette opération, antérieurement prévue pour les mois de novembre et décembre 2023. Le dernier recensement général de la population remonte à 2005. Ses résultats, rendus publics en avril 2010, chiffrèrent la population du Cameroun à 20 millions d'habitants.

André Noir

BUSINESS

La Beac maintient inchangés ses principaux taux directeurs

Après la reconduction, il y a quelques jours, des émissions des bons du trésor Beac, la banque centrale maintient inchangés comme l'année dernière, ses principaux taux directeurs. Cette décision a été entérinée le 25 mars 2023, lors de la réunion du Comité de politique monétaire



« Il faut réajuster les visions, réajuster les programmes, réajuster les axes stratégiques et amorcer véritablement les réformes qui doivent rendre résiliente notre zone Cemac ». C'est ainsi que s'exprimait Yvon Sana Bangui, le 1er mars 2024, au sortir de la cérémonie d'installation du gouvernement de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (Beac). Quelques semaines plus tard, plus précisément le 25 mars dernier, le Centrafricain a présidé sa première réunion du Comité de politique monétaire (CPM) au cours de laquelle, cette petite étincelle de nouveauté n'a pas été ravivée. En effet, l'actuel gouverneur de la Banque centrale et ses collaborateurs ont décidé de poursuivre avec la politique monétaire restrictive en vigueur pendant les dernières années du mandat de son prédécesseur Abbas Mahamat Tolli.

Concrètement, pour la 4e fois consécutive, la BEAC maintient inchangés ses principaux taux directeurs. Ainsi, le taux d'intérêt des appels d'offres, principal outil dont dispose la Beac pour influencer sur l'octroi de crédits aux banques commerciales, et le taux de facilité de prêt marginal ont été respectivement maintenus à hauteur de 5%, et 6,75%. L'institut d'émission commune aux 6 pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique (Cemac) maintient également le statu quo

relativement au taux de la facilité de dépôt qui reste à 0%, de même que le coefficient des réserves obligatoires des banques maintenues à 7% sur les exigibilités à vue et à 4,5% sur les exigibilités à terme.

Faible impact des mesures de la Beac Si l'on se réfère aux conclusions qui figurent dans le communiqué qui a sanctionné les travaux, le maintien de cette politique monétaire est motivé par la persistance des tensions inflationnistes que la Beac projette à 5,5% en 2024, largement au-dessus du seuil communautaire qui est fixé à 3%. Toutefois, ces mesures restrictives qui visent à durcir les conditions de refinancement des banques commerciales, et au final, à équilibrer les moyens monétaires par rapport à l'offre n'ont jamais permis de résorber l'inflation. En 2022, date à laquelle la Beac a procédé au premier relèvement du Taux d'intérêt des appels d'offres et du Taux de la facilité de prêt pour lutter contre l'inflation née du conflit russo-ukrainien, l'inflation a culminé à 5,6%. Elle s'est maintenue au même niveau 1 an plus tard, et va baisser de 0,1% en 2024 selon les prévisions de la Banque centrale.

Une régression somme toute insuffisante, qui confère d'ailleurs un caractère surprenant à la décision de l'institution financière, qui reconnaît elle-même le faible impact de sa politique monétaire restrictive

sur la réduction de l'inflation. « La proportion de l'inflation d'origine monétaire n'est que de 20% », indiquait Abbas Mahamat Tolli, l'ancien gouverneur de la Beac au cours de la conférence de presse en visioconférence qui a ponctué les travaux du dernier CPM de l'année 2023.

Cet aveu explique vraisemblablement l'accueil mitigé réservé par les banques aux opérations d'émission des bons du trésor « Beac » adoptés le 12 décembre 2023 lors d'un comité de politique monétaire. En effet, après le relèvement successif de ses principaux taux directeurs, l'augmentation du volume de liquidité prélevé dans les banques chaque semaine (200 milliards de FCFA), et la suspension des opérations d'injection de liquidité dans le système bancaire de la Cemac, La Banque centrale a pensé à l'émission des Bons du Trésor pour combattre l'inflation en zone Cemac. En effet, l'objectif des « Bons Beac » est « d'assécher davantage les banques. La banque centrale espère que cela va se répercuter sur le coût du crédit bancaire et restreindre ainsi son accès aux agents économiques. Ce qui devrait réduire la création monétaire dans l'espace Cemac, souvent à l'origine de la hausse généralisée des prix (inflation) que la Beac entend ainsi combattre ».

LES BONS DE TRÉSOR TOUJOURS INEFFICACES

Malheureusement, après l'échec qu'a essuyé la Beac qui espérait lever 150 milliards de FCFA en février 2024 auprès des établissements de crédits de la zone Cemac, la seconde phase d'émission des bons du trésor Beac qui a été lancée le 18 mars dernier, connaît les mêmes déboires. « Les établissements de crédit n'ont pas non plus accouru autour de la deuxième. Celle-ci s'étant soldée par une offre globale de 2,5 milliards de FCFA, sur les 50 milliards de FCFA recherchés. Ce qui correspond à un taux de couverture de l'offre de seulement 5%. Mieux, une seule banque sur la cinquantaine que compte la Cemac a souscrit à cette opération », soulignent nos confrères d'Investir au Cameroun.

D'après le calendrier d'émission publié par la BEAC, deux autres opérations sont prévues à la fin du mois de mars et le 1er avril avec des titres de 14 jours de maturité, rémunérés à 2,5%. La première a été lancée le 25 mars avec des objectifs de collecte de 50 milliards de FCFA. « L'émission de bons Beac du 25 mars 2024, qui visait à réduire la liquidité bancaire pour lutter contre l'inflation, à travers une ponction de 50 milliards de FCFA dans les coffres des banques disposant de la liquidité, s'est soldée par une offre de seulement 12,5 milliards de FCFA. Ce qui représente un taux de couverture de la demande de 25%. Ce taux de souscription est nettement en hausse par rapport aux deux premières opérations du même type. En effet, après avoir aligné une opération infructueuse en février 2024, la banque centrale s'est contentée d'un taux de souscription de seulement 5% lors de son opération du 18 mars 2024 », rappellent nos confrères d'Investir au Cameroun.

Pour le reste, la croissance du PIB de la CEMAC devrait s'établir à 3,6% en 2024 soutenue par une bonne tenue de l'activité non pétrolière. Les réserves de changes devraient fléchir de 2,7% à 6 699 milliards FCFA correspondant à un taux de couverture extérieure de la monnaie de 74%. Ces réserves représentent surtout 4,3 mois d'importations des biens et services contre 4,8 mois en 2023.

Placide Onguéné

FINANCE

La Banque Africaine de l'Énergie bientôt opérationnelle

Fruit d'un partenariat entre Afreximbank et l'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO), la Banque africaine de l'énergie, devrait lancer son activité «plus tard cette année avec un capital initial autorisé de 5 milliards de dollars», rapporte l'agence Reuters.



L'Afrique devrait mettre en place sa propre capacité de financement

L'institution qui bientôt ouvrira ces portes, est dédiée au financement de projets dans le secteur de l'énergie, en comblant le déficit de

Nigeria et de l'Afrique du Sud. L'Égypte a retiré sa demande initiale d'abriter le siège de la nouvelle banque.

financement en Afrique dans un contexte de pression exercée sur les grandes banques par des groupes écologistes visant à détourner les investissements des projets pétroliers et gaziers pour des raisons de défense du climat. Six pays, dont l'Algérie, ont soumis leur candidature pour accueillir le siège de cette banque. Il s'agit, outre l'Algérie, du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du

Les candidatures sont proposées à l'évaluation d'un comité de sélection, composé de l'Angola, de la Libye, du Sénégal, du Venezuela et de l'Afreximbank, et devant examiner chaque demande avant de présenter ses recommandations aux ministres qui trancheront à leur tour en prenant une décision finale, souligne Zakaria Dosso, directeur général de l'Africa Energy Investment Corporation (AEICORP), branche de l'investissement de l'APPO.

« L'Afrique devrait mettre en place sa propre capacité de financement afin que nous puissions continuer à développer ce secteur stratégique, telle est la raison d'être de cette banque », indique le même responsable.

Dosso souligne que le Ghana a déposé, à la mi-mars, un peu plus de 20 millions de dollars auprès de l'AEICORP, ce qui fait de ce pays le troisième pays africain contributeur après deux principaux producteurs de pétrole sur le continent que sont le

Nigeria et l'Angola.

Ces derniers ont participé l'année dernière au financement de la banque avec une part de 10 millions de dollars. « La Banque africaine de l'énergie est sur le point de devenir une réalité et devrait être opérationnelle au cours du second semestre 2024 », annonce Dosso avant de souligner que chaque pays membre se doit de contribuer à hauteur de 83 millions de dollars afin d'arriver à un total de 1,5 milliard de dollars.

L'Afreximbank et l'APPO, et en leur qualité de membres fondateurs de l'AFE, doivent apporter à leur tour une contribution équivalente à ce montant. Les 2 milliards de dollars restants émaneront d'autres investisseurs, à l'instar de fonds souverains du Moyen-Orient.

PERFORMANCES

La Bvmac affiche un bénéfice de 8,5 millions de Fcfa, sa meilleure performance depuis 4 ans

Le Président du Conseil d'Administration de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC), Henri-Claude OYIMA a réuni jeudi 28 mars 2024, en session ordinaire, l'ensemble de ses administrateurs au siège de la société à Douala, au Cameroun. Après quatre exercices dans le



Les membres du Conseil d'Administration de la BVMAC

La Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC) a terminé l'exercice 2023 dans le vert. Après plusieurs années de pertes consécutives – une tendance qui a duré de 2019 à 2022 –, l'institution dirigée depuis décembre 2021 par Louis Banga Ntolo, a finalement renversé la vapeur en 2023, affichant un résultat de 8,5 millions

de Fcfa net bénéficiaire

Les états financiers de l'exercice 2023 consultés par le journal EcoMatin affichent un résultat net bénéficiaire de 8,5 millions de FCFA, un Total Bilan de 6,3 milliards, et des Fonds Propres Nets de 5,8 milliards. Il s'agit d'un record pour la Bvmac qui a essayé des pertes successives de -557,7 millions de Fcfa en 2022, -237 millions de Fcfa en 2021 et - 787 millions de Fcfa en 2020 et 647 millions en 2019.

Le Conseil d'Administration de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale réunit ce 28 mars 2024, à l'effet examiné ces résultats, n'a pas donné des raisons à cette embellie, mais, à l'analyse, l'on pourrait l'attribuer à des grandes réformes initiées l'année dernière.

L'institution communautaire a procédé à une importante augmentation de capital passant de 7 à 9 milliards de Fcfa, grâce à la conversion en actions d'une créance réclamée depuis 15 ans à la défunte Douala Stock Exchange (DSX) par les entreprises

camerounaises actionnaires. Il s'agissait de la deuxième opération d'augmentation de capital en l'espace de 2 ans. L'idée derrière l'augmentation de capital était de renforcer les fonds propres afin de donner un coup d'accélérateur au processus de dynamisation du marché financier, 2e étape après la fusion physique et institutionnelle en 2019. Ce qui devrait être facilité par l'inscription très prochaine à la cote de la bourse des entreprises d'Etat.

« Nous sommes en train d'agir sur le renforcement des fonds propres. Donc, la Bvmac va augmenter son capital social de 3,5 milliards de FCFA, après que certains actionnaires aient renoncé à des créances qu'ils avaient vis-à-vis de l'institution pour plus d'un milliard et demi. Ce qui va être consolidé en fonds propres », indiquait le Directeur général de la Bvmac Louis Banga Ntolo dans une interview accordée à EcoFin.

Dans le cadre du processus devant porter son capital de 10,5 milliards à terme, la Bvmac doit encore mobiliser 1,5 milliard. Dont 1 milliard auprès du

Fond de développement de la Communauté (Fodec). De plus, avec l'inscription de nouvelles valeurs à la côte dont ECMR 5,60 % NET 2018-2023, EOTD 6,50 Net 2022-2027 ... au cours de l'année 2023, ont certainement permis à la BVMAC de capter d'importants frais au titre des commissions d'introduction.

L'arrivée de nouvelles réformes notamment le fractionnement des actions visant à rendre accessibles les actifs financiers cotés aux populations à faibles revenus entre autre devraient permettre à la Bvmac de rester performante au cours des prochaines années.

Placide Onguéné

NOMINATION

Alphone Nafack nommé Président du conseil d'administration d'Ubts Cameroon

À l'issue du dernier conseil d'administration et après confirmation de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de l'entreprise, Alphonse NAFACK a été confirmé comme nouveau Président du Conseil d'Administration de UBTS Cameroun S.A. Ce dernier remplace à ce poste le Dr. Henri TAFOU qui a accompagné l'entreprise depuis sa création en 2019 et reste dans le conseil d'administration.



Alphonse NAFACK, nouveau PCA d'UBTS Cameroon

Création en 2019 et reste dans le conseil d'administration.

Alphonse Nafack est un banquier camerounais et ancien Directeur général de Afriland First Bank. Bien ancré dans les coulisses des finances au Cameroun, voire dans la sous-région et en Afrique il est également l'ancien Président de l'Association Professionnelle des Établissements de Crédits du Cameroun et aussi un acteur majeur dans le secteur éducatif de son pays étant le promoteur de JFN Hightech University Institute JFN Institute of Technology, JNF Center.

Alphonse Nafack cumule un peu plus de 30 ans de carrière dans la finance, et y a gravi toutes les marches. Il commence comme contrôleur des engagements et devient Directeur Général de Afriland First Bank en 2012. En 2015, il en est l'Administrateur Directeur général. Il remplace Alamine Ousmane Mey devenue à l'époque Ministre des Finances du Cameroun. Alphonse Nafack est directeur de cette institution financière pendant 10 ans avant de quitter ses fonctions conformément aux règlements de la COBAC.

Il reste actionnaire et copropriétaire de la banque. Il est devenu en 2015 et jusqu'à 2022, Président de l'Apeccam, l'organisme qui représente les banques et les établissements financiers installés au Cameroun. Diplômé de sciences économiques et de l'ITB de Paris (1986), cet ancien cadre de l'ex BICIC, filiale de la BNP, est entré à Afriland First Bank en 1993, où il n'a cessé d'évoluer.

Patriarche du Groupement des Entreprises du Cameroun (GECAM), leader et bâtisseur infatigable, sa grande implication dans différentes corporations et institutions est symptomatique de sa volonté de contribuer à l'édification d'un Cameroun émergent. Alphonse Nafack est PCA d'institutions clés du secteur de l'éducation et de l'entrepreneuriat au Cameroun. Sa réflexion sur le rôle de la formation professionnelle se nourrit des expériences de ses trois décennies d'investissement dans la filière. Pour lui, l'éducation est une arme clé pour changer la société.

Elise Nguélé

GABON

Mays Mouissi vante le bilan de ses 200 jours au ministère de l'Économie et des Participations

Comme chaque mois depuis sa nomination le 09 septembre 2023 au poste de ministre de l'Économie et des Participations, Mays Mouissi s'est prêté à la présentation du bilan de la feuille de route de son département. Ainsi, les 200 jours au sein de ce ministère ont été marqués par un accroissement des recettes fiscales et douanières, une reprise de la coopération avec les bailleurs de fonds internationaux et la mobilisation de 485 milliards de Fcfa sur le marché financier régional pour le financement de projet prioritaires et l'apurement partiel de la dette intérieure



Mays Mouissi, ministre gabonais de l'Économie et des Participations

En effet, grâce à un travail rigoureux combiné à une gestion participative de l'ensemble de l'administration, le bilan de ces 200 jours peut être qualifié de satisfaisant. Une satisfaction perceptible à travers les données chiffrées publiées chaque mois avec comme principal point positif l'accroissement des recettes fiscales et douanières qui dépasse largement, chaque mois, les objectifs inscrits dans la loi des finances.

Depuis le mois de septembre 2023, les

objectifs assignés par la loi de finances aux services des Impôts et des Douanes en matière de collecte des recettes sont largement dépassés. A titre d'exemple, en février 2024 les recettes fiscales ont connu une hausse de 136% contre 119% le mois précédent. Les recettes douanières quant à elles ont connu un accroissement important durant les mois d'octobre 2023 soit 162% et novembre 2023 152,58% avant de se stabiliser en février 2024.

Sur un tout autre plan, le ministre de l'Économie et des Participations, sur

instruction du président de la Transition le Général Brice Clotaire Oligui Nguema, a entamé des discussions pour un retour à la normale des relations avec les partenaires techniques et financiers. Des discussions qui se sont avérées payantes et qui ont abouti à la levée des sanctions de la Banque africaine de développement (BAD) et la reprise des décaissements de la Banque mondiale en décembre dernier.

Pour rendre plus visible l'action de ses services, le Ministère de l'Économie aura réalisé la publication, par le canal de la Direction Générale de l'Économie et de la Politique Fiscale, du premier Tableau de Bord Social (TBS) depuis plus de 10 ans ainsi que de la note de conjoncture sectorielle du quatrième trimestre 2023, des outils essentiels à la connaissance et à l'analyse des données économiques, sociales et financières du pays.

De même, le Ministre de l'Économie aura piloté l'élaboration du Plan National de Développement de Transition 2024-2026 (PNDT), avant de le céder au nouveau Ministre de la Planification et de la Prospective.

La création, en partenariat avec le groupe BGFIBanque, de la Banque pour le Commerce et l'Entrepreneuriat du Gabon (BCEG), dotée d'un capital de 4

milliards de FCFA pour soutenir les jeunes entrepreneurs gabonais et la signature par le Président de la République d'un décret réservant aux PME gabonaises les marchés publics dont le montant est inférieur ou égal à 150 millions de FCFA, constituent deux mesures importantes initiées par le Ministère de l'Économie en vue de favoriser le développement de l'entrepreneuriat local.

Concernant la mobilisation des ressources sur le marché financier régional, le niveau de mobilisation à fin décembre était de 485 milliards de FCFA contre une prévision de 450 milliards de FCFA. Enfin, dans le cadre de la lutte contre la vie chère, plusieurs mesures fortes ont été prises afin de soulager le panier de la ménagère. Il s'agit entre autres du maintien de la subvention de la farine de blé, du maintien de la gratuité du transport public, du recul à 10 ans l'âge maximum d'importation des véhicules d'occasion, de la baisse de 1000 FCFA du prix de la bouteille de gaz butane à 4950 FCFA ou encore de la baisse des prix de produits alimentaires de grande consommation et de certains matériaux de construction.

Placide Onguéné

CÔTE D'IVOIRE

Hausse record du prix d'achat du cacao

Le prix d'achat du cacao aux planteurs de Côte d'Ivoire, premier producteur mondial, a été fixé à 1500 Fcfa le kilo pour la récolte intermédiaire, une hausse record de 50%, alors que les cours mondiaux flambent.



Le cacao ivoirien représente 45% de la production mondiale

« L'Etat de Côte d'Ivoire a décidé de servir le prix au producteur à 1500 FCFA le kilogramme. C'est un niveau de prix jamais réalisé dans l'histoire de la filière cacao », dans le pays, a déclaré mardi 02 avril 2024, le ministre de l'Agriculture Kobenan Kouassi Adjoumani, lors d'une conférence de presse.

Cette hausse intervient au moment où les cours du cacao battent des records sur les marchés de matières premières. A New York, il a par exemple plus que triplé en un an, atteignant 10'000 dollars la tonne, en raison des intempéries (pluies puis sécheresse) dans les pays producteurs comme la Côte d'Ivoire qui ont miné les récoltes.

La Côte d'Ivoire vend ses fèves de cacao par anticipation et le prix d'achat est fixé par l'Etat. Il est ainsi moins sensible aux fluctuations du marché - à la hausse comme à la baisse - que dans d'autres pays comme le Cameroun, producteur plus modeste, où le système est libéralisé.

Face à l'envol des cours, certaines voix ont critiqué ce système en Côte d'Ivoire, arguant que dans les pays où le système est libéralisé, le kilo de cacao se vend actuellement trois à quatre fois plus cher. « Ceux qui soutiennent cette thèse oublient que notre pays a déjà expérimenté le système libéralisé dont les résultats n'ont pas été à la hauteur des attentes », a répondu le ministre Adjoumani, rappelant qu'entre 2000 et 2011, des « prix dérisoires » étaient payés aux producteurs lorsque les prix mondiaux chutaient. « Dans le système stabilisé, la hausse quotidienne des cours mondiaux n'est pas répercutée immédiatement mais elle profite aux producteurs avec un décalage dans le temps », a-t-il ajouté.

L'annonce d'un prix à 1500 FCFA pour la campagne dite intermédiaire (d'avril à septembre) a été saluée par certains représentants de producteurs. « Nos préoccupations ont été prises en compte. Le

système en place sécurise un revenu pour les producteurs », a affirmé Thibault Yoro, secrétaire général de la Centrale syndicale agricole de Côte d'Ivoire.

Les cours du Cacao, en 2023, ont triplé et pourrait présager d'une autre et prochaine hausse si les cours sur le marché international demeurent dans cette dynamique. « Chers parents producteurs, les effets de l'envolée des cours mondiaux commencent à vous profiter. Et si la dynamique de la hausse des cours mondiaux se maintient ainsi, on aura encore de très bonnes nouvelles à vous annoncer la campagne prochaine », a-t-il promis.

Depuis la création du Conseil du Café-Cacao, en décembre 2011, la Côte d'Ivoire a opté pour l'octroi d'au moins 60% du prix CAF de ces produits, aux producteurs, en exploitant un système stabilisé, basé sur la vente par anticipation d'une bonne partie de la récolte, sur les marchés à terme. Le cacao ivoirien représente 45% de la production mondiale (soit plus de 2 millions de tonnes), et compte pour 14% du PIB de ce pays d'Afrique de l'ouest.

Cédric Boyomo

ELECTRICITE

La demande en énergie passe de 670 Mw à 1 200 Mw en 10 ans

L'exploitation du bassin de la Sanaga reste marginale. Seuls 669 Mw sont exploités, sur un potentiel de 10 000 Mw malgré la demande en énergie électrique de plus en plus croissante.



Gaston Eloundou Essomba, ministre de l'Eau et de l'Énergie

C'est ce qui ressort de l'atelier de vulgarisation des résultats du Projet assistance technique pour le développement de l'hydroélectricité sur le fleuve Nachtigal, présidé le 1er avril 2024 à Yaoundé par Gaston Eloundou Essomba, ministre en charge de l'Eau et de l'énergie (Minee).

L'étude présentée précise que malgré le potentiel de 20 000 Mw en capacité d'équipement dont dispose le Cameroun, la capacité installée dans le pays est

seulement d'environ 1 572 Mw et atteindra près de 2 000 Mw avec la mise en service complète du barrage hydroélectrique de Nachtigal prévue pour la fin d'année 2024. « Cependant, force est de constater que l'exploitation du bassin de la Sanaga reste marginale (660 MW) en dépit de son potentiel de plus de 10 000 Mw. Face à une demande qui croît beaucoup plus vite que l'offre au regard de la croissance démographique et des besoins industriels » a indiqué Gaston Eloundou Essomba.

Le membre du gouvernement a également précisé qu'au cours de la dernière décennie, la demande est passée de 670 Mw à environ 1 200 Mw dans le Réseau Interconnecté Sud (RIS). Au même moment, l'offre est passée de 758 Mw à 1 140 Mw de puissance disponible, soit une évolution de 79% pour la demande contre 50 % pour l'offre. « En termes de plus-value sur le long terme, nous avons fait des hypothèses sur le profil de la demande. Une hypothèse minimaliste va situer la demande autour de 2 500 Mw à l'horizon 2030.

Une hypothèse beaucoup plus optimiste va situer cette demande à 3 000 Mw. Il faut donc construire davantage de nouveaux ouvrages » a indiqué le Minee.

Cette demande sera d'autant plus importante avec le développement du complexe industriel portuaire de Kribi, l'extension des unités de production de la compagnie Aluminium du Cameroun (Alucam), les futures interconnexions avec les pays voisins et les besoins des projets miniers en cours de développement au Cameroun.

228 milliards de Fcfa investis par les bailleurs de fonds Dans le cadre du plan d'actions prioritaires 2024-2026, la Banque mondiale (BM) et la Banque africaine de développement (BAD) ont consenti à apporter un appui budgétaire de 228 milliards de Fcfa dont 180 milliards de Fcfa de la BM et 48 milliards de Fcfa de la BAD. L'enveloppe servira à la mise en œuvre d'un plan d'actions prioritaires qui vise principalement l'absorption optimale de l'énergie électrique issue du barrage de Nachtigal.

Le soutien financier des deux institutions financières vise cinq objectifs. D'abord, la restructuration du réseau de distribution à travers un vaste programme de remplacement des supports bois par ceux en béton.

Puis l'élargissement de la base clientèle à travers la reconversion des clients post-payés au pré-payé, le branchement de nouveaux clients pour permettre au secteur de disposer de la trésorerie nécessaire.

Ensuite, l'installation des points de comptage dans les bâtiments administratifs et l'éclairage public, ce qui permettra à l'État de payer le juste prix et de le faire à bonne date en réduisant le temps actuel de validation des factures de consommation d'électricité. Après l'alimentation des industriels à travers l'augmentation des capacités de transformation des postes existants permettant de satisfaire la demande industrielle latente, et la reconfiguration des postes de distribution. Et enfin, la construction des centrales solaires qui apporteront une énergie supplémentaire de 44,66 Gwh.

Lors de son allocution, le Minee a indiqué que dans le cadre de la deuxième opération d'appui aux politiques de développement (Dpf2) pour la consolidation budgétaire et la croissance inclusive du Cameroun, le gouvernement attend avec beaucoup d'intérêt cet autre appui de la Banque mondiale de 200 millions de dollars (environ plus de 122 milliards de Fcfa) dont le déblocage est subordonné par la mise en œuvre de certaines réformes.

ÉNERGIE ELECTRIQUE

Le potentiel hydroélectrique du bassin de la Sanaga passé en revue

Avec un potentiel de plus de 10000 mégawatts pour seulement 660 mégawatts exploités, le développement du bassin hydroélectrique de la Sanaga reste une préoccupation majeure pour les divers acteurs réunis le 1er Avril 2024 à Yaoundé, sous la présidence du ministre de l'Eau et de l'Énergie, Gaston Eloundou Essomba.

Dans le détail, l'atelier de vulgarisation des résultats du Projet d'Assistance Technique pour le Développement de l'Hydroélectricité sur la Sanaga a pour objectif de poser des actions concrètes et audacieuses en faveur du développement d'une énergie propre et durable pour tous. En effet, une exploitation responsable du potentiel hydroélectrique de la Sanaga devrait contribuer non seulement à garantir un approvisionnement énergétique fiable et compétitif, mais aussi, elle permettra de réduire l'empreinte carbone.

Bien que la modernisation du service public de l'électricité constitue un facteur de croissance pour l'atteinte des objectifs économiques et sociaux définis dans la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND 30), les connaissances, les idées, les propositions et les résultats présentés au cours de l'atelier ont le socle intégrateur des politiques et des actions futures à mener.

Alors que la Banque Mondiale (BM) et la Banque Africaine de Développement (BAD) ont consenti à apporter un appui budgétaire de 228 milliards de Fcfa dont 180 milliards par la Banque Mondiale et 48 milliards par la Banque Africaine de Développement pour le développement du secteur énergétique au Cameroun; Gaston Eloundou Essomba a souligné que, « la Sanaga, fleuve majestueux et source de grande potentialité hydroélectrique, représente... une opportunité de développement économique, social et environnemental ».

D'ailleurs, dans le parc de la production hydroélectrique, celle provenant du bassin de la Sanaga représente 67,3% soit 660 Mw sur les 982 Mw, ce qui explique les investissements engagés par le Gouvernement. Ainsi, pour réguler le bassin de la Sanaga, des barrages réservoirs ont été construits afin d'optimiser le fonctionnement des centrales situées en aval et mitiger le risque hydrologique pendant les

périodes d'étiage. Parmi ces barrages l'on note les barrages de Mbakaou (2,6 milliards de m3), de Bamendjin (1,8 milliard de m3), de Mapé (3,2 milliards de m3) et de Lom Pangar (6 milliards de m3).

Globalement, l'atelier de vulgarisation des résultats du Projet d'Assistance Technique pour le Développement de l'Hydroélectricité sur la Sanaga est une plate-forme collective de réflexion qui vise, « à faire du bassin de la Sanaga un symbole de progrès et de développement harmonieux de l'hydroélectricité pour notre nation » a assuré le



La Sanaga permettra de réduire l'empreinte carbone

ministre de l'eau et de l'énergie, Gaston Eloundou Essomba.

Bouba Yankréo

ENERGIES RENOUVELABLES

L'Afrique a doublé ses capacités de production en 10 ans

Éolien, hydroélectricité, géothermie et surtout solaire... L'Afrique a doublé ses capacités de production d'énergies vertes en 10 ans, selon l'Agence internationale pour les énergies renouvelables. Mais le continent ne possède encore qu'un très faible pourcentage des capacités mondiales et ces énergies renouvelables sont très mal réparties entre les pays africains.



L'énergie renouvelable africain ne pèse que 2% des capacités mondiales

Les capacités africaines d'énergies renouvelables, 62 GW aujourd'hui, fournissent désormais près d'un quart de l'électricité du continent, contre moins de 20% il y a dix ans. L'éolien a été multiplié par 3,5, le solaire par 8. L'Agence internationale pour les énergies renouvelables (Irena), pointe aussi le quadruplement des capacités hors réseau. Un bilan à mitiger : le renouvelable africain ne pèse que 2% des capacités mondiales, pour moitié situées en Asie.

En Afrique, la répartition est par ailleurs très inégale. Seuls cinq pays disposent de la moitié des capacités renouvelables africaines : l'Afrique du Sud, l'Angola, l'Égypte, l'Éthiopie et le Maroc. Seuls huit pays utilisent 80% d'énergies renouvelables dans leur mix électrique. C'est le cas de l'Éthiopie, du Kenya, de la République démocratique du Congo et de la Zambie, avec un poids

prépondérant de l'hydroélectrique.

Cela dit, la part des renouvelables dans l'électricité est passée en 10 ans de 11% à 35% au Burkina Faso, de 2% à 17% au Niger. Elle est restée stable en Côte d'Ivoire ou au Gabon, voire a baissé au Ghana ou en Centrafrique. Ainsi, l'Afrique a vu ses capacités d'énergies renouvelables progresser de 4,6% en 2023, contre 16,6% pour le Moyen-Orient, et près de 10% pour le continent européen et l'Océanie.

Rémy Ngassana

INVESTISSEMENT

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES

Plus de 41 milliards Fcfa pour 267 projets financé par le Feicom en 2023

Au cours de l'année 2023, le FEICOM a accordé 267 financements pour un montant total de 41 233 526 451 Fcfa aux Communes, syndicats de Communes, associations de Communes, Communautés urbaines, Régions pour la réalisation de leurs projets.



Vue de l'immeuble siège du MinTP

Entre autres on peut citer le financement de 15 milliards FCFA qui avait été approuvé au cours de deux sessions organisées les

19 et 20 juillet 2023 à Yaoundé. Les fonds devaient servir à financer des projets dans 62 municipalités et quatre régions du Cameroun.

Dans le détail, la banque des collectivités territoriales décentralisées (CTD) du Cameroun a validé des financements d'un montant de 11,2 milliards de FCFA en faveur des municipalités, contre 3,8 milliards de FCFA pour les régions de l'Adamaoua, du Nord, du Nord-Ouest et de l'Ouest. « Les nouveaux financements accordés par ces deux instances couvrent les 10 régions de notre pays et portent à 24 milliards de FCFA le montant des appuis du Feicom aux communes et aux régions depuis le début de l'exercice en cours », précise la banque des CTD dans un communiqué signé le 20 juillet 2023 par Philippe Camille Akoa, son directeur général.

Autre projet, en aout 2023, le « FEICOM a octroyé

un financement de près d'un milliard de francs CFA, pour le projet de construction et d'équipement d'infrastructures socio-éducatives dans certains établissements secondaires de la Région de l'Adamaoua, lors de la 2ième session du Comité des Concours Financiers en faveur des Régions (CCFF-R) ».

Selon le Feicom, cette réalisation répond au Décret N°2018/635 du 31 octobre 2018 portant réorganisation du FEICOM qui consacre les Régions, deuxième échelon de Collectivités Territoriales Décentralisées, comme clients de l'Institution.

Toujours en 2023, le Fonds spécial d'équipement et d'intervention intercommunal (Feicom) a octroyé une enveloppe de 1,932 milliard de Fcfa au Programme d'appui au développement de la filière bambou au sein des Collectivités territoriales décentralisées (Padefib-CTD). Ce programme visait à contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations

et à la gestion durable de l'environnement à travers le développement des chaînes de valeur du bambou. Une enveloppe de 1 932 176 400 FCFA pour son opérationnalisation a ainsi été mobilisée.

Pour mémoire, le Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale, communément appelé FEICOM, est une institution financière au service des collectivités locales au Cameroun. Il joue un rôle crucial dans le financement et le soutien au développement des communes en fournissant des ressources financières et techniques pour la réalisation de projets d'infrastructures et de services publics essentiels.

Omer Kamga

FILIERE CACAO

Les exportations procurent plus de 460 milliards de Fcfa en 2022

Dans son rapport sur le commerce extérieur du Cameroun en 2022, l'Institut national de la statistique (INS) révèle que les broyeurs et les exportateurs de fèves de cacao en activité dans le pays ont engrangé des revenus globaux d'un montant de 463,6 milliards de Fcfa cette année-là, grâce aux exportations. Ces revenus sont en hausse de 72 milliards de Fcfa en glissement annuel, les exportations des mêmes produits ayant procuré des revenus de seulement 391,7 milliards de Fcfa au cours de l'année 2021.



La filière cacao a connu une embellie en 2022

Dans le détail, au cours de l'année 2022, renseignent les données de l'INS, la plus grosse enveloppe est revenue aux exportateurs de fèves brutes. À en croire l'organisme en charge de l'élaboration de la statistique officielle au Cameroun, ces opérateurs ont expédié vers le marché international une cargaison totale de 235 451 tonnes de fèves de cacao brutes, permettant de générer des revenus d'un peu plus de 318 milliards de FCFA. En comparaison avec l'année précédente, ces revenus progressent de 18% en glissement annuel, et représentent 9% des recettes d'exportation du Cameroun en 2022.

Dans le même temps, les broyeurs de fèves, eux, ont exporté au total 80 313 tonnes de produits dérivés du cacao, dont 50 813 tonnes de pâtes de cacao et 29 500 tonnes de beurre de cacao. L'ensemble de ces produits a permis aux transformateurs de cacao au Cameroun d'engranger des revenus globaux de 139,2 milliards de FCFA, selon les données révélées par l'INS. Les exportateurs de pâte de cacao captent une enveloppe de 82 milliards de FCFA (+11% en glissement annuel), contre 57,2 milliards de FCFA pour les exportateurs de beurre de cacao (+34,2%).

LA PORTION CONGRUE DES PRODUCTEURS

À côté de ces acteurs de la première transformation des fèves, l'on retrouve les producteurs des produits finis que sont le chocolat et autres produits à base de cacao. Selon

le rapport de l'INS, les exportations de ces acteurs de la filière camerounaise leur ont permis d'engranger des revenus d'environ 6,4 milliards de FCFA au cours de l'année 2022, légèrement en hausse (+1,6%) en glissement annuel.

En comparaison avec les 250 milliards de FCFA représentant officiellement la moyenne des revenus engrangés par les producteurs de cacao au Cameroun (pratiquement la moitié des revenus des industriels et des exportateurs de fèves, NDLR), lorsque les prix d'achat des fèves dans les bassins de production atteignent 1 500 FCFA le kilogramme il y a quelques années, le producteur apparaît toujours comme le parent pauvre de la filière cacao. En effet, les données de l'Organisation internationale du cacao (ICCO), souvent citées par le ministre camerounais du Commerce, Luc Magloire Mberga Atangana, révèlent que le chiffre d'affaires annuel de l'industrie cacaoyère mondiale culmine à 100 milliards de dollars américains. Sur cette enveloppe, seulement 2 milliards de dollars, soit 2%, reviennent aux producteurs. Les chocolatiers se taillent la part du lion avec 35% du chiffre d'affaires, tandis que le reste revient aux industries de broyage et aux transporteurs.

Au demeurant, au Cameroun, les revenus des producteurs devraient s'améliorer au cours de la campagne cacaoyère 2023-2024 en cours. En effet, en raison d'une conjoncture internationale favorable, avec notamment la baisse annoncée de la production au Ghana et en Côte d'Ivoire, les deux premiers producteurs mondiaux, les prix des fèves se sont envolés dans le pays. Lors d'une opération de vente groupée en mars 2024, dans la région de l'Est du Cameroun, le kilogramme de fèves a atteint le prix record de 4 225 Fcfa, soit plus de quatre fois le prix servi au producteur ivoirien indique le journal Investir au Cameroun.

Elise Nguélé

ADMINISTRATION

L'immeuble siège du ministère des Travaux publics sera livré cette année 2024

10 ans après le début des travaux du siège du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, la livraison est prévue cette année 2024. Le ministre Emmanuel Nganou Ndjoumessi a effectué mercredi 3 avril 2024, une visite des travaux de construction de l'immeuble siège du MINTP.



Philippe Camille AKOA, DG du Feicom

Selon ce département ministériel, d'un point de vue général, le complexe en construction au nouveau centre administratif de Yaoundé, dévoile déjà son architecture et sa livraison est prévue pour cette année 2024.

Le ministère de Nganou Djoumessi souligne que les lots terrassements, gros-œuvre, étanchéité, plomberie, climatisation, équipement de cuisine, ascenseurs, VRD, revêtement de façade, menuiserie alu, métallique et vitrerie, revêtements durs et souples, menuiserie bois et faux-plafond se situent à date à des taux d'avancement allant de 82 à 100%. « Les prestations relatives aux installations électriques sont réalisées à 53,87% et selon les prévisions,

les travaux concernant le lot électricité vont s'achever entre août et septembre 2024. Les prestations qui enregistrent le moins d'avancées sont celles des lots portes coupe-feu avec un avancement de 33,26% et peinture, avec un niveau d'exécution de 72,90% ».

Par ailleurs, l'avancement général des travaux se situe à 79,65% en ce début de mois de mars 2024, avec un taux d'approvisionnement en matériaux de 87,21%. Le Ministre des Travaux Publics, au cours de sa visite, a mis un accent particulier sur l'aménagement de certains locaux, notamment ceux destinés à abriter les services des archives.

Les retards sont liés, pour la plupart, au non-respect des engagements de certains sous-traitants, entreprises locales, qui tardent soit à réaliser leurs prestations, soit à livrer des équipements ou qui ont disparu avec de l'argent perçu.

« Le Ministre des Travaux Publics a déploré l'attitude de ces entreprises camerounaises à l'instar de SOCACAM et Alternance et a instruit des démarches nécessaires pour que des actions en justice soient menées, tout en félicitant celles des entreprises locales qui travaillent avec satisfaction sur le site ».

Cédric Boyomo



ASSISTANCE VISA LES EMIRATS ARABES UNIS

02 Mois une entrée
+ Assurance Voyage

XAF 170 000

VISA ASSISTANCE TO UNITED ARAB EMIRATES

02 Month Visa Single Entry
+ Travel Insurance

XAF 170 000

Beyond Travel...

UAE VISA REQUIREMENTS

- Scan copy of passport
- Scan copy of passport
- Size photograph

CALL :

(+237) 676 64 54 57

(+237)695 98 50 96

MORE CONTACT INFO:

servicedesk@akiba-travel.com



Deadline: 01 - 10 business days
Caution: XAF 250 000 Refundable

Choisissez les e-tickets pour voyager de manière écologique et réduire votre empreinte carbone. Faisons ensemble un geste pour l'environnement.



SCB Cameroun
Groupe Attijariwafa bank

Croire en vous

**NOS AGENCES
S'OCCUPENT
AUSSI DE VOS
FRAIS DE DOUANE**

Dans les agences de :

- Bonanjo ■ Liberté Akwa ■ Yaoundé Bld 20 Mai
- Kribi ■ Bafoussam